

**Avis adopté**

Séance plénière du 28 mai 2024

**Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique**

**Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse**

Cet avis pourrait faire vivre chez chacun d'entre nous une fierté du made in France réussi ! Depuis 123 ans, nous avons un statut juridique qui permet une magnifique diversité des modes d'action et de fonctionnement, des buts poursuivis (parfois contraires), permettant à des personnes se ressemblant ou non, d'agir et penser ensemble. Économie, social ou environnemental, voici trois domaines qui se retrouvent soutenus, enrichis par une vie démocratique non réductible à l'acte électoral.

La démocratie se vit et se travaille tous les jours et les associations en sont des actrices incontournables. Or, la tendance à la marchandisation et la financiarisation des associations, dont fait brillamment état cet avis, vient questionner nos grands principes démocratiques dans leur essence. L'efficacité économique est-elle gage d'intérêt général ? Qui a le pouvoir et le droit de définir l'intérêt général ? Comment assurer la pluralité d'opinions et la diversité d'idéologies ? De quelle manière renforcer la liberté de s'associer, de s'organiser, de faire ensemble ?

Lorsque des associations sont obligées de fusionner pour survivre, ce n'est plus seulement un monopole économique qui doit nous effrayer, mais un monopole des idées. La démocratie est vivante quand elle est plurielle, se reconnaît traversée par des conflits et estime nécessaire l'équilibre des contre-pouvoirs. Tout l'inverse de l'hégémonie idéologique du marché.

Cette démocratie est une construction vivante, quotidienne qui se construit dans les liens que tissent des citoyennes et citoyens avec celles et ceux qui n'ont pas ce statut du fait de leur minorité ou de leur nationalité. Les associations le permettent. Elles s'inscrivent dans le temps long de la construction de la citoyenneté et le groupe regrette que le gouvernement ne sache penser l'engagement qu'au travers des dispositifs d'État, en particulier concernant la jeunesse. Nous affirmons que c'est dans l'action associative que la jeunesse construit sa citoyenneté.

Cafés culturels, colonies de vacances, clubs sportifs... Protéger et soutenir les associations des logiques de marché et de l'inflation galopante passe également par un soutien matériel. Les collectivités ont besoin d'être accompagnées et encouragées afin qu'elles assurent ce soutien.

Cet avis a su proposer des voies de financement innovantes et poursuivre une réflexion plus large sur la place du monde associatif dans nos sociétés. Nous félicitons pour cela l'ensemble de la commission Economie et Finances et bien entendu les rapporteurs. Nous espérons que ce texte ouvre des réflexions sur les conditions concrètes de la vitalité démocratique défendue par notre chambre.